



CENTURY 21

Eure & Patrimoine

BAREME HONORAIRES TRANSACTION PRIX PUBLIC

Inférieur à 100.000€ :	7.500€
De 100.000€ à 160.000€ :	8.000€
De 161.000€ à 199.000€ :	9.000€
Supérieur à 200.000€ :	5%

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf cas exceptionnel

BAREME HONORAIRES LOCATION

- A la charge du bailleur :

- Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail : **8 € TTC / m² habitable.**
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3 € TTC / m² habitable.**

- A la charge du locataire :

- Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail : **8 € TTC / m² habitable.**
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3 € TTC / m² habitable.**

(La rémunération du mandataire sera partagée par moitié entre le bailleur et le locataire)

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer (hors charges), remis au bailleur.